

ment les changements qui se sont produits dans le commerce, et notre pays est entré dans cette époque de dépression dans les conditions les plus défavorables possibles. Je demanderai à la Chambre de regarder quelques chiffres qu'on peut trouver dans le livre bleu, et qui indiquent la position malheureuse dans laquelle nous nous trouvons à une époque où les revenus diminuent et où les dépenses augmentent.

Je trouve dans la "Gazette Officielle" du 31 décembre que la diminution du revenu, durant les neuf mois de l'année courante, finissant le 31 décembre, est de \$11,475,000. Il est certain que vers le 31 mars, c'est-à-dire, à l'expiration de la présente année financière, cette décroissance du revenu par rapport à celui de l'année dernière, atteindra l'énorme somme de \$15,000,000. Je me rappelle que l'honorable ministre des Finances nous annonça, l'année dernière, en présentant son budget à la Chambre des communes, que le revenu de l'exercice alors expirant était de \$96,000,000; mais qu'il prévoyait que durant l'exercice suivant, le revenu diminuerait de \$6,000,000—ce qui laisserait un revenu de \$9,000,000. Cependant, il est bien clair que le revenu de l'exercice courant qui se terminera le 31 mars prochain, n'excédera guère \$80,000,000, tandis que la dépense de cet exercice, basée sur un revenu prévu de \$90,000,000, a atteint l'énorme somme de \$132,777,748. Ainsi, en dépit de la décroissance du revenu du pays, les dépenses se sont accrues. A l'exception des neuf mois finissant le 31 décembre dernier, les dépenses courantes comparées à celles de l'année précédente, durant la période correspondante, se sont accrues de \$5,000,000 et celles portées au compte du capital ont augmenté de plus de \$7,000,000, durant la même période, ce qui fait une augmentation totale de dépenses s'élevant, au 31 décembre dernier, à \$12,000,000. Ces chiffres font voir que la situation financière du pays accuse une dépression générale représentant \$23,500,000. Durant les douze mois finissant le 31 décembre dernier, notre dette publique a été augmentée de \$37,500,000, et, d'après un état déposé devant la Chambre des communes, l'année dernière, je constate que notre dette publique a atteint le chiffre de \$297,000,000. Ce n'est pas provoquer une discussion contradictoire, ou heurter de

Hon. M. LOUGHEED.

front l'esprit de parti, si je demande à la chambre de donner toute son attention à cette question à laquelle le public s'intéresse beaucoup. Le Sénat est, de temps à autre, l'objet des critiques de ceux qui dirigent la presse, comme de ceux qui discutent dans les tribunes populaires, et l'un des principaux devoirs du Sénat est de s'occuper sérieusement des affaires financières du pays. L'on est toujours porté à croire que le Sénat est tenu d'agir comme frein sur la roue administrative de l'Etat, roue qui tourne très rapidement par le temps qui court, mais les parlements composés d'un Sénat et d'une Chambre des communes ne semblent pas s'occuper de la manière dont les gouvernements disposent des revenus publics.

Pourtant, les institutions parlementaires sont nées du besoin qu'il y a de prévenir autant que possible les abus que la couronne peut commettre au préjudice du revenu et des droits du public. Au lieu de signaler ces abus et de les combattre, les deux branches du parlement aident, souvent, au contraire à soutirer du trésor public tout ce que ce dernier demande, bien que ses exigences dépassent de beaucoup ce que le pays devrait dépenser. Analysons un instant les dépenses faites, et voyons si le parlement a fait son devoir en votant au Gouvernement les crédits extraordinairement énormes que contient particulièrement le bill des subsides de l'année dernière. Nous nous rappelons tous jusqu'à quel point mon très honorable ami et ses collègues tonnaient, avant 1896, contre les extravagances du parti conservateur qui était alors au pouvoir. Mon très honorable ami, chacun de nous s'en souvient encore, élevait les mains vers le ciel pour manifester la sainte horreur qu'il éprouvait à la vue d'un budget de dépenses s'élevant à \$41,702,000 comme s'éleva celui de 1896; mais comparez cette dépense de 1896 avec celle représentée par le bill des crédits de l'année dernière, qui s'est élevé à près de \$33,000,000, sans compter les crédits destinés aux divers chemins de fer, et qui se montent à \$23,366,000. Pour ne parler que de quelques-uns des ministères, voici la comparaison que je puis faire entre leurs dépenses actuelles et celles qu'ils faisaient en 1896: